

neur pour vous de tous leurs coeur voila ... tous ce que peut faire une pauvre personne qui voudroit pouvoir vous marquer moins imparfaitement avec quelle respectueux devoiement j'ay l'honneur d'estre ... votre tres humble et tres obeisante servante ...".

1) Deutschland war damals einer der Schauplätze im Kriege, den Frankreich mit Oesterreich, Holland und England führte.

Original, Siegel weggerissen - AH 111, 102-103

47 A

1670 April 20., Zug

A

SCHREIBEN VON [STATTHALTER] RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN AN
[ALT] SCHULTHEISS [UND DERZEITIGEN RATSHERRN] VON FREI-
BURG [I.U.E., SIMON PETERMANN] MEYER

"Nous avons appris par la Copie de la lettre de mess.^{rs} [Schultheiss und Rat] de Soleure qu'ils ont envoyés à [Schultheiss und Rat von] Lucerne [dem Vorort der kath. Orte] que mess.^{rs} [Schultheiss und Rat] de Berne sont intentionnés de faire une Monstre generale dans leur Territoire en deux Endroits avec des circonstances assés suspectes: Du depuis nous avons eü des avis de quelques Espions qu'on a envoyé en leur Pais, que cette monstre se doit tenir environ le 29.^{me} d'Avril S:V: [d.h. am 9. Mai n. St.] et que leurs suiets de ce Coste icy ne sont pas bien satisfait avec eux a cause de certaines nouveautés qu'ils leurs imposent. Cependant Je ne puis m'abstenir de vous donner aussy part que mess.^{rs} de Lucerne ont donnés une pareille Declaration [bezüglich der Nichtbeschirmung Genfs und der Waadt] à S.A.R. [dem Herzog von Savoyen, Karl Emanuel II.] que celle de nostre Canton¹, ainsy que vous aurés sans doute appris de Lucerne mesme², et que m.^r le Chev.^{er} [Rudolf] möher [=Mohr, Ratsherr von Luzern] est déia parti pour Turin pour ce suiet avec une Depesche de m.^r [Benoit II Cize] ... Marquis de Greisy [=Grésy, des sav. Ambassadors], Et comme il ne reste que vostre Canton Seul que ne s'est pas encor resolu de donner la mesme chose, J'ay voulu prendre la liberté dans l'ancienne confiance, de vous avertir que tout le monde est de l'opinion que vous ne ferés plus aucune difficulté, et principalement en cette conioncture en laquelle vostre louable Canton, et celluy de Soleure sont un peu oppressés de ... Berne [- während es zwischen Bern und Freiburg bezüglich der gemeinsamen Herrschaft im Amte Schwarzenburg Differenzen gab, waren Bern und Solothurn wegen des Bucheggbergs zerstritten -]³, et que ce seroit Juste-

ment leur mettre le remord à la bouche lorsque les [VI - VII ausg. SO - mit Savoyen verbündeten] Cantons Catholiques se trouveront unanimement d'accord avec S.A.R. ce qui leurs feroit faire d'autres reflexions, et s'abstenir de leur dessein preiudicieux envers vostre Louâble Canton pour ce qui concerne le Pais que vostre Canton possede dans le Pais de Vaux ou de Savoye: Je sçay de bonne part que S.A.R. vous donnera la satisfaction en la maniere que pouvés desirer, et qu'avec cela vos Gents pourront Jouïr continuellement de leurs services [insbes. in der Garde] à Turin, et des benefices et graces de S.A.R., outre que vostre Canton prealablement en temps de rupture entre les [cantons] Catholiques et Protestans se pourra aussy le plus prevaloir de l'assistance avantageuse de S.A.R., ce qui feroit branler les manges à tous nos Ennemys.

Songéz y ... et employé[z] vostre prudence et autorité, car en donnant une telle Declaration, vous ne procureréz que de bien à vostre Canton et à tout L'Estat Catholique, outre que cela est Juste et raisonnable si vous vouléz observer l'alliance, Je vous puis aussy asseurer que S.A.R. qui est un des plus genereux Princes de l'Europe, et m^r le marquis de Greisy son ambasad.^r le reconnoistront en G[e]n[er]al et en particulier, et principalem.^t envers vostre personne; Pardonnéz moy la hardiesse que Je prend, et croyéz que cela procede de la continuele affection que i'ay envers vostre personne, puisque ie suis tres veritablement ...".

"Copie d'une lettre envoye a M.ⁿ L'Advoyer Meyer De frybourg le 25[!] April 1670".

1) s. Zurlaubiana AH 56/36
3) s. etwa EA VI 1, 790 a

2) s. ebenda AH 111/87

Kopie, von der sav. Ambassade, mit einer Dorsualnotiz von Beat Jakob I. Zurlauben - AH 111, 50 und 104-105

48

1702 April 1., Paris

A

SCHREIBEN [VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN AN HPTM. BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"J'ay receu ... la Vostre avec les gazettes allemandes et l'imprimé pour la difference des payes. J'ay esté charmé des gazettes et J'esperre qu'elles continueront a parler de mesme car mon frere [le Maréchal de camp Beat Jakob Zurlauben] a fait encor une tres Jolie action le 13me de ce mois [richtig März]¹ ayant attaqué et defait Quatre ou cinq